



V a u C l u s e T é l é G r a p h e I l l u s T r é

JUIN 2016



Après trois années à la tête de la Direction Départementale des Finances Publiques de Vaucluse, je voulais vous dire quel merveilleux directeur j'ai été pour vous, mes bons petits agents.

Moi DDFiP de Vaucluse, j'ai été l'artisan de la destruction du maillage territorial avec la fermeture de trois trésoreries en trois ans, record à battre.

Moi DDFiP de Vaucluse, j'ai été l'instigateur de l'assimilation des trésoreries dans les centres des finances publiques d'Orange et de Carpentras, parce que je pense que les usagers n'étaient pas assez nombreux sur un seul site.

Moi DDFiP de Vaucluse, j'ai autorisé la réinstallation de nos équipes dans des locaux rénovés et fonctionnels (sauf pour Carpentras, le PRS, le PCE, ... enfin tout le monde sauf Orange) afin de faire des économies conséquentes.

Moi DDFiP de Vaucluse, j'ai eu à cœur de récompenser mes chefs de services en les promouvant à la tête de superstructures (SIP Avignon, SIE Avignon), en revanche je n'ai pas eu le temps de me préoccuper des agents.

Moi DDFiP de Vaucluse, j'ai voulu que les organisations syndicales soient considérées et que le dialogue social soit régulier, productif et apaisé... lol.

Moi DDFiP de Vaucluse, j'ai été un excellent VRP de la dématérialisation dans tous les domaines : papier, agents, budget...

Moi DDFiP de Vaucluse, j'ai fait en sorte que ma loyauté réponde en chaque instant aux volontés de la DG : suppressions d'emplois, réforme de structures.

En trois ans, je suis fier de mes résultats et de votre forte implication. C'est quand même grâce à vos efforts que j'ai pu obtenir une belle direction même si elle n'est pas encore à la hauteur de mes nombreuses qualités... Quand la carrière peut se concilier avec les plans de Bercy... Merci mes braves sujets.

LES MISSIONS DE LA DGFIP

DANS L'OEIL DU CYCLONE

« *L'âge d'or, c'est-à-dire le passé embelli et perdu, est un mythe* ». Cette belle phrase, en introduction des « lignes directrices » publiées récemment sur Ulysse par le directeur général en dit long sur l'avenir de notre administration. En langage plus direct : « *Vous avez mangé votre pain blanc, préparez-vous à en prendre plein la gueule* » !

Ces lignes directrices fixent quatre axes, qui, dans le prolongement de la démarche stratégique, constituent la feuille de route de la DGFIP. Il faut souligner que notre direction générale a définitivement renoncé à peser sur les décisions gouvernementales en matière budgétaire. Elle acte le caractère inéluctable de la baisse des emplois et des moyens de fonctionnement, la considérant comme un simple élément de contexte.

La première idée force, c'est la nécessité d'adapter l'exercice de nos missions aux moyens qui nous sont alloués, quitte à en abandonner une partie. La deuxième, c'est le renoncement à notre maillage territorial au profit de la technologie. La troisième, c'est de transformer notre administration en un acteur « comme un autre » du monde économique, de renoncer en fait à notre identité de puissance publique régaliennne. Enfin, les garanties collectives doivent céder le pas sur les nécessités de fonctionnement et ce sont nos règles de gestion qui sont menacées.

En février dernier, lors d'un comité technique de réseau (niveau DGFIP), la DG avait produit des fiches traçant des perspectives pour chacune des missions de la DGFIP. C'est donc un ensemble cohérent qui préside aux destinées de notre administration et qui est décliné au niveau local. En termes de méthode, le DG fixe le cadre général et les directeurs locaux déterminent les réformes de structure selon les modalités et le rythme qu'ils jugent le mieux adapté. Il y a deux autres éléments qui alourdissent le contexte. D'une part, « la politique immobilière de l'État », manifestation de l'austérité budgétaire qui conduit l'administration à réduire les implantations... et les mètres carrés par agent. D'autre part, la mise en place des dispositions de la réforme territoriale : intercommunalité, fusions de communes, métropoles, méga-régions,...qui modifie l'architecture territoriale traditionnelle de notre direction.

C'est l'occasion de faire un point d'étape, avec une visibilité à court et moyen terme, mission par mission, au niveau national et local.

SERVICE PUBLIC LOCAL

Il s'agit peut-être de la mission qui connaît le plus de bouleversements. Elle est attaquée sur trois fronts. Première victime de la remise en cause du maillage de la DGFIP, elle subit de plein fouet le concept de « taille critique », élaboré par la direction générale : toute structure de moins de cinq personnes doit disparaître. La DG a même le culot d'argumenter sur les difficultés que rencontrent les agents de ces postes. La mise en place de la réforme de l'intercommunalité n'est pas neutre, bouleversant l'architecture administrative sur laquelle notre maillage avait été bâti. L'intention, à peine cachée, des technocrates est de laisser des points de contacts au sein de maisons de service public. Pour ce faire les trésoreries de proximité seront vidées de leur substance en rapatriant le recouvrement de l'impôt dans les SIP ou en mettant en place des « pôles hospitaliers » départementaux. En Vaucluse, trois trésoreries de proximité ont été rayées de la carte en trois ans et plusieurs autres sont menacées : Mormoiron, Bollène, L'Isle sur la Sorgue, Valréas sont sur la sellette. La création envisagée d'un pôle hospitalier départemental, associé à la mise en place d'un service « d'appui au réseau » (une partie des tâches de gestion comptable du SPL sera réalisée à la direction, peut faire craindre la disparition pure et simple du réseau comptable de l'ex-DGCP.

CONTRÔLE FISCAL

À l'heure où la lutte contre la fraude est avancée comme une priorité gouvernementale, les moyens du contrôle fiscal diminuent dangereusement. Bien sûr, on nous sert le discours d'un resserrement des moyens pour plus d'efficacité mais au final, les effectifs consacrés à cette mission sont en baisse constante alors que la fraude, elle, augmente. Par exemple, la suppression d'une brigade de vérification sur les trois que compte le département conduit à la disparition de six emplois, avec une seule création en DIRCOFI. Les pôles de contrôles et d'expertise sont vidés de leur mission de contrôle sur pièces au profit des PCRP, sans les transferts d'emplois correspondants. L'avenir des brigades de contrôle et de recherche est incertain, gérées par les DDFIP et pilotées par les DIRCOFI. On voit que la tendance est à la régionalisation, et même à « l'interrégionalisation » en matière de programmation, et qu'il ne restera au final dans les départements que ce qui ressort du contrôle sur pièces, avec le développement de la vérification des comptabilités informatiques au bureau. Le glissement du contrôle « à l'ancienne » vers de la vérification « participative » aux frontières du conseil fiscal risque de s'accroître, la DGFIP se posant comme un partenaire des entreprises, dans un contexte où toute contrainte pesant sur les sociétés est jugée insupportable.

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

La dématérialisation a profondément modifié la mission. Grâce aux applications informatiques mises en place ces dernières années (GESPRO, Opale, Surveillance-Relance...), les SIE sont prêts pour le télétravail. La DGFIP affiche clairement sa volonté de réduire l'accueil physique des professionnels à sa plus simple expression voire de le supprimer purement et simplement ! La taille des SIE pourra être modulée selon les projets de la direction...ou les effectifs disponibles. Parallèlement, la DG envisage de mettre en place le travail en réseau de plusieurs SIE. Notons que ce dispositif n'est déjà plus de la science-fiction pour certaines DDFIP. Dans ce contexte, les structures de type SIP-SIE comme Apt sont clairement menacées. La création du super SIE d'Avignon, outre un réservoir de suppressions d'emplois, prépare cette évolution. Et pendant ce temps, le législateur continue de charger la mule : après le CICE, les collègues devront se coltiner le recouvrement de l'impôt sur le revenu, prélevé à la source, non reversé par les employeurs. En matière de recouvrement forcé, la DG prévoit l'allègement des procédures collectives et des procédures d'admission en non valeur, axant le travail des PRS sur le recouvrement des créances du contrôle fiscal.

FISCALITÉ DES PARTICULIERS / CADASTRE

Pour cette mission, si la DGFIP avait des projets, elle a dû les mettre sous le tapis pour exécuter la double commande gouvernementale de la retenue à la source et de la déclaration en ligne progressivement obligatoire. Ce qui est certain, c'est que dans ce contexte, les SIP ne sont pas des services d'avenir ! Le contrôle sur pièces part vers les PCRP. La DG veut réduire l'accueil au profit des centres de contact et avec la réception sur rendez-vous. Reste la gestion de la taxe d'habitation et le recouvrement. On prend les paris que le SIP fusionné d'Avignon va maigrir très rapidement. Le retour de la fusion SIP/CDIF n'est plus la priorité mais reste dans les tiroirs. Pour le cadastre, la « rationalisation du réseau » est à l'ordre du jour et le centre des impôts fonciers d'Orange est menacé à court terme...

PUBLICITÉ FONCIÈRE / PATRIMOINE

La rationalisation du territoire est en route. La DG veut partout, où c'est possible, un seul SPF par département. Si la fusion des bases FIDJI n'avait pas posé problème, ce serait déjà fait sur Avignon avec intégration du SPF d'Orange. C'est donc imminent et cela se fera sans doute de manière concomitante avec l'intégration des services de l'enregistrement de Cavaillon, Carpentras et Avignon. C'est un secteur où la DG veut également pousser son concept de partenariat en donnant aux notaires l'accès à nos bases en consultation, qu'ils pourront monnayer ensuite à leur profit. Nos chers crânes d'œufs considèrent qu'ainsi la publicité foncière devient un service « comme un autre » et supprime donc le régime indemnitaire spécifique aux hypothèques.

COMPTES DE L'ÉTAT

Il suffit d'aller visiter les bureaux du pôle gestion publique de la direction pour appréhender le bouleversement qui a touché ce service, autrefois prestigieux, de la « trésorerie générale ». C'est le désert ! La régionalisation du service de la caisse des dépôts et consignation et la transformation de services de plein exercice en simple « services facturiers » avec la mise en place de « centres de services partagés », a fait fondre des effectifs autrefois pléthoriques. Et ce sont ces collègues, désormais en sous effectif notoire, que la direction va investir de la charge du fameux SAR (service d'aide au réseau). La tendance, lourde, est à l'allègement du contrôle pour coller à la pénurie d'effectif.

SERVICES DE DIRECTION

Avec le départ du pôle juridictionnel à Nîmes pour cause de rapprochement du Tribunal administratif, la régionalisation est en marche. La création des centres de services des ressources humaines va éloigner les gestionnaires de nos dossiers personnels, et vider les rangs des services RH des directions. Il est prévu que soient associés à ces structures des centres d'appel. À quand l'externalisation ? La création de « l'espace numérique des agents publics », où seront centralisées les données de la paye et des retraites, laisse augurer du pire. En matière de formation professionnelle, le développement sous tous azimuts de l'e-formation va se poursuivre et la gestion va se concentrer au niveau régional.

FRANCE DOMAINES

La création de la direction immobilière de l'État, sur le modèle du service des retraites, semble sécuriser cette mission au sein de la sphère publique mais à quel prix ? La régionalisation est en marche et va se concrétiser bientôt avec l'inclusion des services des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence. Les partenariats avec le privé ont de beaux jours devant eux avec l'idée que la DIE deviendrait un acteur, parmi d'autres, de la politique immobilière de l'État. Ce dernier veut réduire la voilure sur les évaluations...et sur les effectifs.

Toutes les missions de la DGFIP sont aujourd'hui sur la sellette. Avant que demain, son existence même soit menacée ?

ÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈ

Salle de convivialité d'Avignon

L'arrivée du chef de service du PRS a permis de nombreuses modifications qui étaient jusqu'alors des doléances restées lettres mortes. Depuis quelques semaines, les agents se restaurant dans cet espace bénéficient enfin de l'eau chaude ainsi que d'un dévidoir à papier et même depuis peu d'un nouveau micro-ondes.

Comme quoi, la requête d'un chef de service fraîchement arrivé pèse plus que les demandes d'agents faites depuis des années...



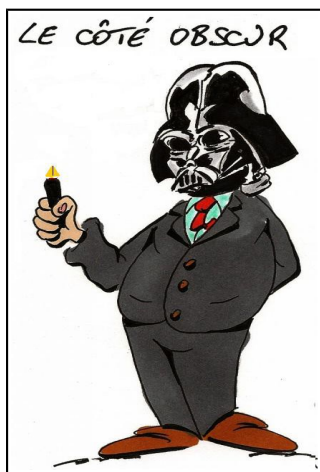
Un petit tour (définitif) du côté obscur...

Il y a bien longtemps, dans les années 90, des agents de l'ex-DGI se sont trouvés être de véritables chevaliers Jedi, prêts à en découdre pour maintenir le statut, revendiquer de meilleures conditions de travail et de salaire. Avant, debout sur la table, ils ont tenu tête à des directeurs, vilipendant leur attitude, dénonçant leur mépris et leur absence de dialogue.

Vingt-cinq ans plus tard, ces agents ont changé.

Fini les revendications et les luttes, ils appliquent avec la froideur et la détermination d'un guerrier Sith les décisions prises dans les hautes sphères de l'empire. Ils ont oublié leurs combats, ne veulent plus de dialogue contradictoire, ils imposent leurs choix...

BREF, ils ont été promus !



Audience toxique part. 2

Comme dirait Coluche, compromis, chose due !! Une énorme délégation de deux agents a été reçue par le directeur pour évoquer la situation de leur trésorerie de Vaison-la-Romaine. Après de longues minutes d'argumentation douteuse, il en ressort que le mieux est d'attendre le 1er septembre. Si vous croyez aux miracles, commencez à prier !!!!

La situation va certainement s'arranger durant l'été.



Comprenne qui pourra

Lors de deux CTL consécutifs, le DDFiP avait annoncé la suppression d'une des trois brigades de vérifications. Quelle ne fut pas notre surprise lors de l'édition du dernier TAGERFIP (photo de la situation de l'emploi au 1er septembre 2016) de voir toujours implantés les postes de la 3ème brigade. Agréable surprise me direz-vous ! Sauf que non, la confirmation est bien faite de la suppression !



Elle sera actée lors d'un comité technique local en septembre et une CAP locale exceptionnelle actera les mouvements correspondant. Certains inspecteurs seront donc affectés pour septembre dans une brigade fantôme.

PCE : un service d'avenir

Suite à des départs en retraite, en mutation et avec un collègue en arrêt depuis plusieurs semaines, le pôle contrôle expertise d'Avignon est en grave sous effectif puisque sur un total implanté de neuf, seuls quatre agents composent actuellement le service.

Difficile dans ses conditions d'alimenter les vérificateurs en fiches de contrôle. Encore plus dur d'absorber le flux des demandes de crédit de TVA et de CICE. C'est dans ce contexte que le PCE (abondé des deux collègues en charge du contrôle de la redevance) va devoir déménager pour laisser ses locaux au nouveau pôle de contrôle des revenus et du patrimoine.

Dans l'affaire, le service va perdre la moitié de sa surface par agent et troquer des bureaux individuels ou partagés contre un espace « semi-ouvert » (plateau délimité par des cloisons amovibles). D'après la direction, pas de quoi s'inquiéter puisque les collègues seront mieux installés qu'avant ! Merci qui ? Merci patron !

JPO : le retour

À l'occasion de la journée de mobilisation du 14 juin contre la loi travail, les agents rassemblés devant l'entrée de la cité l'ont bloquée pendant une heure et demi. Quelle ne fut pas notre surprise de voir ouvertes en grand les portes de l'entrée « historique », donnant sur le cours Jean Jaurès ! Ces grilles fermées depuis la mise en place du plan vigipirate le sont même pour les piétons depuis la déclinaison de l'état d'urgence par le préfet.

Une poignée d'agents en colère seraient donc plus à craindre que les hordes de daech ?

